FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2022 – 2023 - BO n°03 du 18.08.22

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions Seniors 5 et 6
- Compétitions Jeunes 7 et 8
- Rugby à X 9 et 10
- Rugby à 5 11
- Formation 12 à 14

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Affiliations 16 et 17

INFORMATIONS GENERALES

- Recrutement 19

INFORMATIONS FEDERALES

- Affiliations 21 et 22
- Avis Hebdomadaire 23

INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS

- Aide aux licenciés 25
- Aide aux clubs 26 et 27
- In Memoriam 28
- Communication 29 et 30

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 32

PARTENAIRES & MECENES 34 et 35

CONTACTS 37

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Compétitions M+18 ans : Calendrier et Poules niveaux « Régionale 1 » et « Régionale 2 » (RAPPEL)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes dans l'attente de la publication des calendriers, des poules et des oppositions ce qui est totalement compréhensible alors même que se profile la saison 2022-2023. Soyez convaincus que nous souhaitons pouvoir vous donner satisfaction et vous informer dans les meilleurs délais.

Pour faire suite à la mise en place de la Réforme Fédérale et aux incertitudes de plusieurs clubs quant à leurs possibilités sportives, il ne nous est pas possible de vous fournir toutes les informations relatives à la saison sportive 2022-2023 pour l'heure.

Néanmoins, et afin de vous permettre d'anticiper de la meilleure manière possible cette saison à venir, vous trouverez ci-après différents documents : Calendrier Officiel des Compétitions Séniors Masculines, Poules des niveaux Régionale 1 – ainsi que des Réserves Régionale 1 - et Régionale 2.

Calendrier M+18

Poules Réserves Régionale 1

Poules Régionale 1

Poules Régionale 2

Comme indiqué lors des réunions de présaison avec vous, il a bien été établi de commencer la saison le dernier week-end de septembre, d'établir un premier bloc de matchs de 4 rencontres successives et également de programmer des matchs de Championnat lors des derniers week-ends des vacances scolaires. Ces différentes évolutions ont pour objectif premier de se prémunir de certaines situations de la saison passée liées en particulier aux différents reports de fin de saison, de permettre la plus grande équité sportive, de limiter les blocs de rencontres à 3 (sauf le premier comme indiqué ci-avant) et enfin de respecter les nouvelles obligations fédérales liées à la refonte des Championnats de France débutant désormais en 32ème de Finale.

Sachez que nous ferons le maximum pour pouvoir vous fournir dans les meilleurs délais les informations manquantes sur l'organisation des compétitions pour la saison à venir : Règlements des Compétitions, articulation de la Régionale 3 et des Réserves de Régionale 2, Oppositions, …

Comptant sur votre compréhension la plus totale,

L'équipe Compétitions

2. Championnat M+18 « Régionale 2 » : Retour sur l'audit concernant les Réserves (RAPPEL)

Comme vous le savez, les équipes ou ententes participantes au Championnat « Régionale 2 » M+18 au sein de la Ligue Ile de France de Rugby pour la saison 2022-2023 ont reçu un questionnaire à remplir.

Suite aux retours effectués, une synthèse a été élaborée en reprenant les grands enseignements de cet audit. Vous en trouverez le contenu ci-après :

Retour sur l'audit Réserves Régionales 2

3. Fédérale 2 Féminine : Inscription et gestion de la compétition par la LIFR (RAPPEL)

Pour la saison à venir, la gestion de la Compétition Fédérale 2 Féminine **est totalement déléguée aux Ligues Régionales**.

Concernant l'Ile de France, en rapport direct avec les Hauts de France, la LIFR a donc en charge sa gestion Administrative et Sportive.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la Présentation de la Compétition, et – le cas échéant – du Formulaire d'Engagement pour la Compétition ci-après.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous communiquerons les informations relatives à cette Compétition dès que possible. Cela, prenant en considération que l'engagement des équipes en Compétition se fait via l'envoi du formulaire en question, à nous retourner, et que **la date limite de ce retour est fixée au 16 septembre 2022.**

Présentation Fédérale 2 féminines

Formulaire d'engagement

Saison 2022-2023 : Présentation de l'articulation des Compétitions Jeunes régionales (RAPPEL)

Avant de retrouver la présentation complète des Compétitions Jeunes pour la saison à venir sur le site de la L.I.F.R. et afin de vous permettre une meilleure anticipation, vous trouverez ci-après l'articulation globale des Compétitions Jeunes (Féminines -18 ; M16 et M19).

Au regard du succès de l'organisation de la saison dernière, et après avoir pris en compte les retours et remarques de tous les clubs, l'organisation en 3 étapes des Compétitions Jeunes donc sera reconduite.

Voici donc sa présentation temporelle :

Compétitions Jeunes – Saison 2022/23		
Période 1	Octobre	Automne du Rugby à 7 : **3 dates**
Période 2	Novembre – Avril	Championnat « Traditionnels » à XV ou X = 12 dates e
Période 3	Mai - Juin	Printemps du Rugby à 7 : **3 dates**

Pour précision, la participation sur les périodes de Rugby à 7 (Automne et Printemps) se fera automatiquement et obligatoirement sur le bloc entier des trois dates. Il ne sera donc plus possible de s'engager ponctuellement sur une des trois dates.

Précisions : Attention pour les clubs candidats, les qualifications pour les Finales du Championnat de France de Rugby à 7 prendront en compte cette année **la totalité des dates**, (Automne plus Printemps).

Bien évidemment, le bonus de 3 points sur le Championnat « traditionnel » est reconduit à l'issue de la participation à la Tournée d'Automne de Rugby à 7.

De plus amples informations seront bien évidemment mises à disposition dès la semaine prochaine, concernant les grandes lignes de l'organisation de ces Compétitions.

Particularités des équipes Nationales M16 et M18 :

La F.F.R. a planifié 2 dates (les weekends du 10/11 et du 17/18 septembre) pour la pratique du rugby à 7.

Comme pour toutes les équipes engagées en Championnat Régional, la L.I.F.R proposera donc un bloc de 2 tournois pour les équipes concernées sur ces dates. Les résultats de ces deux dates se

cumuleront aux tournois de Printemps pour prétendre à une qualification aux Championnats de France.

Pour éviter tout malentendu, nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun point de bonus pour le Championnat Traditionnel ne sera attribué aux équipes Nationales qui prendront cette option du rugby à 7 en présaison.

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Rugby à X

Compétitions Régionales Féminines -18 et +18
Organisation de la saison 2022/2023

Il s'agit ici de vous donner les grandes lignes d'organisation de la saison à venir afin que vous puissiez vous situer dans les formats proposés.

Nous reconduisons le principe des 3 temps dans la saison :

1. **Une tournée d'Automne en rugby à 7** ou en Xpérimental rugby'7s (X Rugby 7's), durant le mois d'octobre. D'ailleurs, nous vous avons sollicités sur le meilleur choix de pratique par le biais d'un questionnaire **à retrouver ici** afin de répondre au mieux à vos aspirations.
2. **Le championnat régulier** (développé ci-dessous) de novembre à avril.
3. **Une tournée de Printemps** exclusivement en rugby à 7, en mai-juin.

Lors de la phase de championnat régulier de la saison 2021-2022, nous vous avions proposé du rugby à X. Lors du bilan, nous avons pris en considération les remarques qui nous sont remontées avec notamment :

- Parfois une grande différence de niveau et de motivation entre certaines équipes,
- Des difficultés en termes d'effectif pour certaines équipes,
- Ou encore le caractère très nouveau de l'activité pour certaines joueuses et équipes.

Le Pôle Compétitions de la LIFR s'est penché sur ces problématiques et a décidé de vous proposer le schéma suivant :

Offrir deux niveaux de pratique pour toutes les équipes s'inscrivant au Championnat Régional :

- **Pour le premier niveau que l'on qualifiera de "Compétition",** il n'y aura pas de changement par rapport à la formule proposée la saison passée, à savoir un Championnat « traditionnel » à X avec une phase qualificative suivie d'une phase Finale et d'un titre de Champion Régional à X. La forme de pratique sera du rugby à X et sa planification sera élaborée en fonction bien évidemment du nombre d'équipes inscrites sur environ 10 dates.
- **Pour le second niveau** nous vous proposons une **formule qualifiée de "Challenge Développement"** sous forme de tournois en Xpérimental rugby'7s* sur environ 8 dates :
 - Cette formule ne sera donc pas un Championnat à proprement parlé, elle sera intercalée entre les dates du Championnat à X traditionnel afin de permettre à tous les clubs et toutes les joueuses de trouver une pratique correspondant à des attentes de développement.

- Sur cette formule, chaque week-end sera indépendant et l'objectif prioritaire sera de jouer, dans un état d'esprit de formation et festif.
- Une reconnaissance des équipes les plus valeureuses sur la saison sera organisée sur le modèle du rugby loisir en prenant en compte sur chaque tournoi : fair-play, classement, organisation, réception.
- Rappel des règles du Xpérimental rugby, **cliquez ici pour en prendre connaissance** : il permet de jouer à 7, ou 6, ou même 5 en s'adaptant à l'équipe au plus faible effectif. Il donne donc la possibilité aux clubs de proposer une équipe et une pratique de proximité en évitant des rassemblements à partir de joueuses trop dispersées.

Bien évidemment, l'inscription à l'un ou l'autre des deux niveaux proposés, **voire même aux deux**, sera faite sur la base du volontariat, et chaque club et équipe demeure libre de son choix.

1. Calendrier 2022/2023 : à vos agendas ! (RAPPEL)

Calendrier

À noter que ce calendrier 2022/23 reste prévisionnel pour certaines dates, et qu'il reste encore des inconnues à l'heure actuelle. Nous ne manquerons pas de faire les modifications et de vous en informer dès l'officialisation de celles-ci.

2. On recherche des clubs pour accueillir les tournois !

Nous comptons sur vous à l'aube de cette nouvelle saison ! En effet, **les sections déjà existantes doivent se positionner sur deux dates par catégorie dès le début de saison et la L.I.F.R. se déterminera en fonction des besoins (obligation pour participer aux Finales Régionales).**

Nous attendons votre retour pour **le vendredi 09 septembre prochain.**

Ceci fait suite à la décision commune des clubs présents lors de la réunion de fin de saison. Afin de permettre que le calendrier 2022/2023 se remplisse et que vous puissiez vous organiser le plus sereinement possible, nous attendons donc votre retour.

Positionnez-vous dès maintenant et répondez par la même occasion aux obligations de participation au Championnat IDF de fin de saison.

MERCI de rapidement nous contacter afin d'ouvrir les inscriptions le plus rapidement possible à l'adresse : rugbya5@idfrugby.fr.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Formation

Comme chaque saison, la Ligue Ile de France de Rugby, par l'intermédiaire de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation, organise la mise en place de formations fédérales et de formations professionnelles à destination des éducateurs et entraîneurs des clubs Franciliens.

1. Formations fédérales : Ouverture des inscriptions (RAPPEL)

- Brevet Fédéral **« Découverte – Initiation »** (BF INIT) pour encadrer les catégories de joueurs(ses) de moins de 8 ans jusqu'à la catégorie moins de 10 ans.
- Brevet Fédéral **« Développement »** (BF DEVE) pour encadrer les catégories de joueurs(ses) moins de 12 et moins de 14 ans, ainsi que les féminines moins de 15 ans.
- Brevet Fédéral **« Perfectionnement »** (BFPERF) pour entraîner les catégories de joueurs(ses) moins de 16 ans et moins de 18 ans.
- Brevet Fédéral **« Optimisation »** (BF OPTI) pour entraîner les catégories de joueurs(ses) plus de 18 ans.

Coût :

- 290 euros si le stagiaire fait la formation en 1 an
- +80 euros additionnels si le stagiaire fait la formation en 2 ans
- +80 euros additionnels si le stagiaire fait la formation en 3 ans.

S'inscrire au BF Découverte - Initiation et Développement

S'inscrire au BF Perfectionnement et Optimisation

- Brevet Fédéral **« Baby Rugby »** pour encadrer les joueurs et joueuses dès 3 ans et jusqu'à la catégorie de moins de 6 ans.
- Brevet Fédéral **« Rugby à 5 – Niveau 1 »** pour encadrer la pratique du « **Rugby à 5 tous publics »,** publics sportifs ou en prévention primaire.
- **Certificats fédéraux :** ces formations permettent d'étoffer le portefeuille de compétences et/ou de réactiver un brevet fédéral pour une durée de 5 ans

Coût : 100 euros si le stagiaire fait un BF « Baby Rugby », un BF « R5 niv 1 » ou un certificat fédéral

Si vous êtes concernés par une réactivation de votre Brevet Fédéral, vous pouvez également vous inscrire pour **les suivis pédagogiques** ou **les certificats**.

S'inscrire au BF Rugby à 5

S'inscrire au BF Baby Rugby

2. Formations professionnelles : « CQP » et « BPJEPS » (RAPPEL)

- **Certificat de qualification professionnelle (CQP) « technicien rugby à XV »** : pour entraîner des catégories pouvant aller des moins de 15 ans jusqu'en Fédérale 2.

Coût de la formation :

- 2000 euros pour un stagiaire CQP

La LIFR a déposé un dossier d'habilitation auprès de la DRAJES et de la FFR pour le BPJEPS ci-dessous.

- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Educateur Sportif « mention Rugby à XV » (BPJEPS)** : pour encadrer des publics variés tels que des licenciés de la FFR en rugby éducatif (Baby-Rugby ou Ecole de Rugby) ou compétitif (moins de 16 ans), ou des non-licenciés en milieu scolaire et périscolaire, en entreprise, en « loisirs-bien-être ».

Coût de la formation :

- 8700 euros pour un stagiaire BPJEPS

Ces deux diplômes peuvent être obtenus par voie d'apprentissage ou par voie de formation professionnelle. Ils sont ainsi, finançables par l'ensemble des opérateurs publics ou privés, y compris Mon Compte Personnel de Formation.

Ces diplômes de niveau 4 (BAC) enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles permettent d'entraîner à temps partiel ou temps plein contre rémunération.

La Ligue Ile de France de Rugby, par l'intermédiaire de l'IREF, a obtenu la certification Qualiopi. Cette certification, garante de la qualité de la formation, permet en outre aux clubs et aux personnes souhaitant se former de pouvoir financer le coût de la formation via différents dispositifs :

- En faisant appel aux fonds publics et mutualisés via les Opérateurs de Compétence dans le secteur du sport : **AFDAS et Uniformation**
- En signant un **Contrat Engagement Jeune** (dispositif de Pôle Emploi)

Démarche CEJ pour les jeunes âgés de 16 à 25ans ou 29 ans en situation de handicap :

1. Le jeune s'inscrit à "un jeune, une solution".

2. Il est reçu par un conseiller qui valide son projet professionnel avec un conseiller en Evolution Professionnelle (CEP) à Pôle emploi ou dans une Mission Locale. Le conseiller identifie la formation et définit la modalité de financement en fonction de l'offre collective existante ou non.

3. Le jeune signe son CEJ (de 12 à 18 mois) et touche une indemnité (Max 500€).

4. La formation validée est celle de l'organisme de formation de la LIFR et c'est ce dernier qui doit déclarer l'entrée en formation du jeune. Le club devra fournir une attestation d'accueil du jeune dans le cadre de son alternance.

En savoir plus sur les formations de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Affiliations Mutations

Demandes d'affiliations 2022/2023 (RAPPEL)

Pour tous changements sur l'identité d'une personne (nom, prénom, nationalité etc), envoyez un mail à affiliations@idfrugby.fr avec le numéro de licence et le justificatif des modifications à apporter.

- **Attention :** Ne sont validées que les licences des clubs à jour du paiement du solde 2021-2022 et de l'acompte de licence 2022-2023.
- Pour rappel : La photo doit être au format officiel des pièces d'identités (visage et de face).
- Pour information : La validation des licences par Ligue est faite du Lundi au Vendredi de 9h à 18h

1. Justificatif d'identité :

- Il est obligatoire pour toutes les demandes cette saison (ré-affiliation et affiliation)
- Carte d'identité **recto-verso valide**, depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date réelle d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte d'identité, à laquelle il convient d'ajouter 5 ans. La carte d'identité d'un mineur est valable pendant 10 ans. S'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser. Il n'a pas besoin de demander une nouvelle carte.
- Passeport valide ou passeport avec titre de séjour valide pour les étrangers.
- En cas d'utilisation du livret de famille, il faut la page du joueur, la page des parents et joindre une pièce d'identité d'un des parents pour justifier la nationalité du licencié.
- En cas d'utilisation d'un acte de naissance, il faut joindre une pièce d'identité d'un des parents pour justifier la nationalité du licencié.

Les pièces qui vous sont demandés, sont à joindre de préférence au **format Pdf ou Jpeg.**

2. Certificat médical :

- Il doit y figurer le numéro d'identification (RPPS ou Ameli) du médecin ou de son remplaçant
- Pour les nouveaux licenciés, Il doit être de la saison 2022-2023
- Pour les licenciés en 2021-2022, vous avez la possibilité d'utiliser celui de la saison 2021-2022 uniquement si celui-ci a moins d'un an par rapport à la date d'initialisation de la demande.

- En revanche, certaines situations comme celles listées ci-dessous nécessitent la présentation d'un certificat médical établi selon le modèle 2022-2023 :
 - Joueur « Moins de 14 ans » lors de la saison 2021/2022 qui devient « Moins de 16 ans » lors de la saison 2022-2023
 - Joueuse « Moins de 15 ans » lors de la saison 2021/2022 qui devient « Moins de 18 ans » lors de la saison 2022-2023
 - Joueur non autorisé à jouer au poste de 1ère ligne lors de la saison 2021/2022 et souhaitant évoluer au poste de 1ère ligne lors de la saison 2022/2023
 - Technicien ne disposant que de cette qualité lors de la saison 2021/2022, sauf s'il a un certificat médical sans contre-indication pour la pratique du rugby en compétition de la saison 2021-2022.

- Le certificat médical pour les RLSP doit dater de moins de 3 ans (à la date d'initialisation de la demande) et doit être joint à la demande en complément du questionnaire.

Les pièces qui vous sont demandés, sont à joindre de préférence au **format Pdf ou Jpeg**.

3. Soigneurs :

Les personnes qui solliciteront une qualité de soigneur devront fournir un certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou tout autre diplôme équivalent, **daté de moins de 5 ans** au jour de la demande.

Les pièces qui vous sont demandés, sont à joindre de préférence au **format Pdf ou Jpeg.**

4. Mutation :

Les demandes d'indemnité de formation des joueurs sont envoyées sur les adresses mails des clubs (code club@ffr.fr), la validation des mutations est faite après le règlement.

Les montants indiqués sur Oval-e le sont à titre informatifs.

Contact : affiliations@idfrugby.fr / 01 43 42 42 85

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recrutement

La LIFR recrute un(e) Chargé(e) de communication en apprentissage ou alternance

Pour accompagner le développement des activités de la LIFR et de ses clubs, la LIFR **recrute en apprentissage ou alternance un(e) chargé(e) de communication** qui aura pour mission de promouvoir le rugby en :

- **mettant en valeur les initiatives**, les parcours des femmes et des hommes des clubs de rugby amateurs franciliens, des comités départementaux et de LIFR ;
- **proposant aux acteurs des outils et supports** pour les aider à recruter et fidéliser les licenciés.

Son quotidien sera rythmé par les différentes missions :

- Production de contenu : articles, présentations, visuels, vidéos…
- Diffusion multicanal de ces contenus : site internet, mailing, réseaux sociaux
- Community management
- Gestion du site web sous wordpress

Télécharger la fiche de poste

Les personnes intéressées doivent :

- **Répondre aux 3 questions suivantes :**
 - Les trois principales raisons qui les invitent à postuler
 - Leur point fort qui leur permettra d'être à l'aise dans les missions
 - Leur meilleur souvenir professionnel / scolaire
- **Rédiger un article** sur un sujet qui leur tient à cœur
- **Envoyer le tout et leur cv à l'adresse** : **candidature@idfrugby.fr**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Affiliations

Qualification des joueurs participant aux compétitions amateures

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La saison 2021-2022 est désormais terminée et nous allons pouvoir nous projeter plus concrètement sur la campagne de délivrance des licences pour la saison à venir, laquelle, nous l'appelons tous de nos vœux, se déroulera dans de bonnes conditions sanitaires.

Je me permets donc de vous alerter sur un point règlementaire essentiel dans la gestion de vos effectifs, et plus précisément sur les qualifications attribuées à vos joueurs et joueuses de nationalité étrangère évoluant dans les compétitions amateures.

Comme vous avez pu le constater à la lecture des règlements généraux de la FFR, l'article 235 a été modifié afin d'envisager une plus grande souplesse dans le traitement des situations particulières et d'intégrer certains critères permettant d'obtenir la qualification de JIFF. Ainsi, le passage de la Nationale à la Pro D2 et inversement est donc facilité.

Ainsi, pourra notamment se voir attribuer une qualification de type « A » : «
1. Tout joueur ou joueuse ayant la nationalité française.
2. Tout joueur ou joueuse ayant un parent ou grand-parent de nationalité française.
3. Tout joueur ou joueuse, quelle que soit sa nationalité, ayant été titulaire d'une licence active à la F.F.R. pendant cinq saisons consécutives ou non au minimum au jour de sa demande.
4. Tout joueur ou joueuse, quelle que soit sa nationalité, qui a effectivement accompli des services militaires dans une unité de l'armée française ou qui a obtenu le statut de réfugié.
5. Tout joueur ou joueuse, quelle que soit sa nationalité, ayant passé au moins 3 saisons consécutives ou non :

 - au sein d'un centre de formation agréé par le Ministère chargé des sports dans le cadre d'une convention de formation homologuée et dont le contenu de la formation (scolaire, universitaire ou professionnelle), a été validé par la Commission formation F.F.R/L.N.R pour chacune des 3 saisons ; OU
 - au sein d'un centre de formation labellisé par la FFR dans le cadre d'un contrat de formation enregistré ».

Cette modification de qualification ne pourra malheureusement pas être effectuée de manière automatique par le logiciel Oval-e lors de la validation de la licence. Les services de la FFR effectueront donc les contrôles manuellement mais je ne peux qu'inviter vivement vos associations à contrôler, en amont de la reprise officielle des compétitions , la qualification attribuée à chaque

licencié se trouvant dans cette situation règlementaire, afin d'éviter tout litige lors des rencontres. De cette manière, vous pourrez faire remonter à la FFR, toute situation qui selon vous, devrait permettre à une personne d'obtenir la qualification de type « A », puisque certains critères ne peuvent pas être vérifiés par nos soins. L'identité de ces licenciés devra être transmise à l'adresse dajc@ffr.fr, accompagnée, si nécessaire, de tout élément justificatif.

Par ailleurs, je profite de ce courrier pour rappeler aux dirigeants des associations dont l'équipe « UNE » évolue en Championnat de France de Nationale, de Nationale 2 ou de 1ère Division Fédérale, que les joueurs étrangers bénéficiant d'un contrat homologué par la FFR sont eux aussi soumis aux conditions de participation prévues à l'article 236 des Règlements Généraux de la FFR sous la forme suivante :

« Le nombre de joueurs titulaires d'une qualification comportant la lettre « B » ou « C » pouvant être inscrits sur la feuille de match (remplaçants compris) est limité à 4 (QUATRE) selon la répartition suivante :

- Soit 3 qualifications « B » + 1 qualification « C »
- Soit 4 qualifications « B » + 0 qualification « C » ».

A ce titre, il n'existe aucun dispositif dérogatoire pour les associations reléguées ou rétrogradées dans les compétitions susmentionnées.

En outre, concernant les associations dont l'équipe « UNE » évolue en championnat professionnel, et j'insiste particulièrement sur ce point, tous les joueurs titulaires d'une qualification de type « L » ne sont pas exemptés du dispositif des qualifications de type « A », « B » ou « C ». Conformément à l'article 235-1 des règlements généraux de la FFR, seuls en sont en effet exemptés les joueurs sous contrat de travail, à l'exclusion donc des joueurs seulement titulaires d'une convention de formation, lesquels peuvent également disposer d'une licence « L ». En d'autres termes, un joueur sous contrat de travail dispose uniquement d'une licence « L », tandis qu'un joueur sous convention de formation dispose d'une licence « L » et d'une qualification de type « A », « B » ou « C ». Ces joueurs sous convention de formation mais sans contrat de travail sont donc des joueurs amateurs et soumis, à ce titre, aux limitations imposées par l'article 236 dès lors qu'ils répondent, par ailleurs, aux dispositions des règlements généraux pour bénéficier d'une qualification de type « B » ou « C ». Ils se verront donc attribuer, selon leur situation, les qualifications LA, LB ou LC.

Ceci étant rappelé, je vous précise également que le non-respect des dispositions prévues à l'article 236 entraine l'«application des dispositions de l'article 341.1.1 ou 341.1.2 des présents règlements», lesquelles prévoient la perte par disqualification de la rencontre pour l'équipe contrevenante.

J'espère que ces quelques précisions vous aideront à appréhender au mieux cette nouvelle campagne de délivrance des licences et vous rappelle, qu'au besoin, votre organisme régional est à votre écoute pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Christian Dullin
Secrétaire Général de la F.F.R
Patrick Buisson
Vice-Président de la F.F.R en charge du rugby amateur

Avis Hebdomadaire

Avis hebdomadaire n°1130 relatif aux Règles du Jeu

L'avis hebdomadaire N°1130 relatif aux dispositions spécifiques FFR aux Règles du Jeu applicables pour cette saison 2022/23 a été publié par la FFR.

Télécharger l'Avis Hebdomadaire N°1130

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Aide aux licenciés

La LIFR avec une association pour prioriser l'accès à un logement pour ses licenciés franciliens de 18 à 32 ans

Bonjour à toutes et tous,

Soucieuse du quotidien de ses 32 000 licenciés, la LIFR a mis en place un partenariat avec l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT).

L'ALJT propose plus de 7 500 logements en Île-de-France pour les jeunes actifs ou étudiants de 18 à 32 ans, avec un loyer préférentiel.

En tant que licencié LIFR et grâce à notre accord avec l'ALJT, votre candidature via le site aljt.com sera traitée de façon prioritaire.

Pour ce faire, il vous suffit de mentionner **Partenariat Ligue IDF de Rugby** dans l'onglet commentaires du dossier de la demande. Ensuite, il faut **transmettre un mail avec la référence du dossier** à l'adresse mail **jc.lahlu@aljt.asso.fr.**

Il n'y a pas de garantie que votre dossier soit validé, mais les chances sont clairement augmentées.

A l'approche de la rentrée, n'hésitez pas à faire vos demandes de logements au plus vite !

Déposer une demande de logement

Alain TRONQUET
Vice-Président, Partenariat & Mécénat,
France 2023 & Paris 2024

Pierre SALLENAVE
Vice-Président Education et Citoyenneté

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Aide aux clubs

Pass'Sport, une aide financière de 50 euros sur le prix de la licence pour les jeunes adhérents

La relance des licenciés est au cœur de nos priorités pour cette rentrée 2022. Dans ce cadre, il est important pour votre club de connaître le dispositif d'aide au financement de la licence sportive mis en place par le Ministère chargé des sports : le Pass' Sport.

Concrètement, qu'est-ce que le Pass'Sport ?

C'est une aide de 50 € pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2022.

À qui s'adresse le Pass'Sport ?

Aux jeunes de 6 à 17 ans nés entre le 16 Septembre 2004 et le 31 décembre 2016 et aux personnes en situation de handicap de 6 à 30 ans révolus souhaitant pratiquer une activité sportive au sein d'une association sportive partenaire du dispositif. Pour être éligible, il faut que la famille du jeune bénéficie déjà d'au moins une de ces allocations :

- L'allocation de rentrée scolaire
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- L'allocation aux adultes handicapés pour les 16/30 ans

Comment cela fonctionne ?

Au cours de l'été 2022 (octobre pour les étudiants boursiers), un email est envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans votre club, simplement en présentant l'e-mail avec votre code Pass'Sport avant le 31 Ocobtre 2022.

Si vous perdez votre code, vous pouvez le récupérer sur le site « Pass'Sport ».

À noter que cette aide est cumulable avec les aides similaires éventuellement mises en place par les collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales.

Comment devenir club partenaire du dispositif ?

Les clubs qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif doivent s'inscrire sur Le compte Asso (associations.gouv.fr) afin d'être référencés.

Suite à la présentation du courrier par le jeune et l'initiation réalisée, vous devrez déclarer via Le Compte Asso, le nom et prénom du jeune éligible au Pass'sport. Il n'y a pas de pièce justificative à intégrer, uniquement une déclaration. Les pièces justificatives sont à conserver par vos soins, un contrôle par les DRAJES peut se réaliser après le 31 octobre.

Une fois la déclaration faite, le club recevra 50€ par jeune accueilli via le Comité Départemental Olympique et Sportif de son territoire. Le CDOS est identifié comme « tiers-payeur ». Le paiement se fera à l'automne 2021.

Plus d'informations et de notices explicatives sont à retrouver sur le site Pass'Sport.

Forza pour cette rentrée !

Florian GRILL
Président LIFR
Membre élu du Comité directeur de la FFR

In Memoriam
Daniel TOURET nous a quittés

Mr TOURET Daniel, ancien arbitre de la Ligue Ile-de-France, arbitre fédéral également dans les années 70, 80 et 90, et ancien Président de l'Olympique Columérien, nous a quitté le 06 Août 2022 dans sa 80ème année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu vendredi 12 Août dans la matinée à l'Eglise Saint Denis Sainte Foy de Coulommiers.

La LIFR et la grande famille des arbitres, et de l'Olympique Columérien, s'associent à la peine de la famille du défunt.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

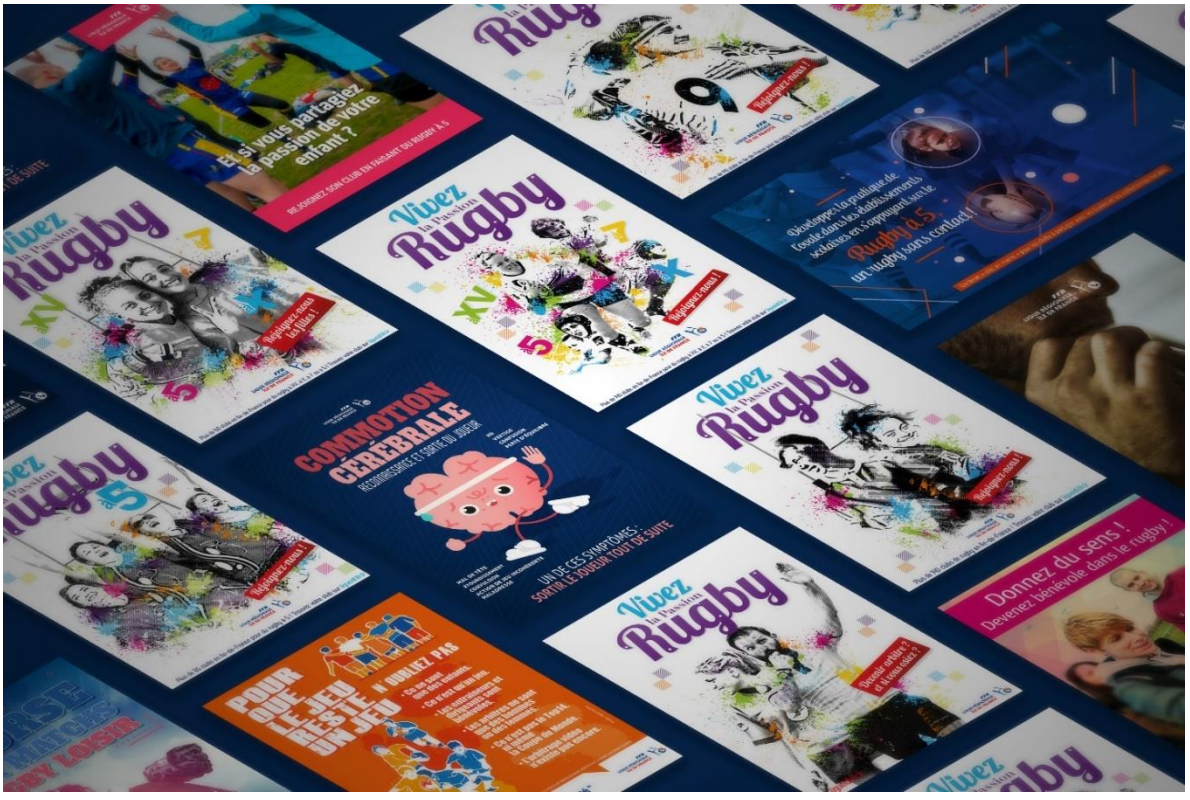
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les 26 chantiers de la Ligue

21 chantiers autour du triptyque SPORTIF – EDUCATIF – CITOYEN :

SPORTIF

1. Organiser des championnats lisibles et qui permettent une activité jusqu'en mai
2. Favoriser un rugby de mouvement
3. Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements
4. Assouplir l'accès aux formations fédérales avec baisse des prix et accès en distanciel
5. Booster le Rugby à 7
6. Continuer la relance du Rugby Loisir à XV
7. Maintenir la croissance du Rugby à 5
8. Contribuer à améliorer les infrastructures de rugby franciliennes
9. Valoriser et faire monter en puissance l'arbitrage francilien
10. Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales

EDUCATIF

11. Favoriser le rugby dans le monde scolaire, en lien avec les comités départementaux
12. Soutenir le rugby dans le secondaire et l'universitaire
13. Multiplier les outils pour les écoles de rugby en lien avec les comités départementaux
14. Valoriser les éducateurs
15. Valoriser les réussites scolaires autant que sportives

CITOYEN

16. Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville et zones de revitalisation rurale
17. Développer les sections de Rugby Adapté
18. Favoriser la création de sections de Rugby Santé et Rugby Bien-être
19. Multiplier les actions éco-citoyennes et créer le kit de l'éco-rugbyman
20. Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
21. Continuer à lutter contre les discriminations, incivilités et violences

… et 5 chantiers en soutien des clubs

1. Aider les clubs à se structurer et à grandir
2. Valoriser les actions des clubs et diffuser leurs bonnes pratiques
3. Conserver une communication simple et réactive de la LIFR avec tous les clubs
4. Avoir un management ouvert et garantir l'indépendance des organes disciplinaires
5. Capitaliser sur France 2023 et Paris 2024

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires de la LIFR
au soutien du rugby francilien



Les mécènes de la LIFR
au soutien du rugby francilien

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 42 86	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 42 85	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 22 59 57 13	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 22 59 57 13	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 22 59 57 13	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Citoyenneté	01 43 42 51 51	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	01 43 42 49 93	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	01 43 42 51 51	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91	edr@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 01 43 42 42 86	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 46 88	formation@idfrugby.fr
France 2023 - Paris 2024	01 43 42 49 93	contact2023-2024@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 42 85	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51	rapport-officiel@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	01 43 42 42 86	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 49 91 01 43 42 42 86	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91	rugby-loisir@idfrugby.fr
Scolaire	01 43 42 49 91	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 42 86	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !